

# L'ÉVALUATION A L'ÉCOLE MATERNELLE

Sources : Eduscol –

## Textes de référence :

- BOEN n° 3 du 21 janvier 2016 qui précise les modalités de suivi et d'évaluation des apprentissages des élèves au cycle 1 ;
- Décret n° 2015-1929 du 31 décembre 2015 relatif à l'évaluation des acquis scolaires des élèves et au livret scolaire, à l'école et au collège (article 8)
- L'arrêté du 31 décembre 2015 portant le modèle national de la synthèse des acquis scolaires de l'élève à l'issue de la dernière année de scolarité à l'école maternelle

**A compter de la rentrée 2016**, à l'école maternelle, le suivi des apprentissages et la communication autour des progrès des élèves passent par deux outils :

- ↳ un carnet de suivi des apprentissages, renseigné tout au long du cycle ;
- ↳ une synthèse des acquis de l'élève, établie à la fin de la dernière année du cycle 1.

## CARNET DE SUIVI DES APPRENTISSAGES

**Objectif :** rendre compte des progrès de l'élève, à son rythme, tout au long du cycle 1

### Quand et par qui est-il renseigné ?

- Tout au long de la scolarité.
- Par l'enseignant de l'élève selon les modalités définies en conseil de cycle 1.

### Communiqué à qui ?

- Aux parents ou responsables légaux tout au long du cycle 1.
- En fin de cycle 1, aux enseignants de cycle 2 à l'admission de l'élève en élémentaire.

### Qu'est-il ?

Il peut être à la fois :

- Un carnet d'observation au long cours : recueil d'observations régulières sur un temps suffisamment long pour permettre aux apprentissages de se réaliser.
- Un carnet de traces et une interprétation synthétique de l'enseignant : document qui peut prendre des formes diverses, dans lequel l'enseignant présente des traces significatives de l'activité de l'enfant et une interprétation synthétique de l'évolution de son parcours d'apprentissage.
- Un carnet de communication pour les parents et les enseignants : outil pour rendre compte des progrès, les mettre en valeur et en perspective, sur la base d'observables définis. (contenu simple, compréhensible et lisible par les parents). Il rend compte du cheminement de l'élève pour renseigner la synthèse des acquis à la fin de la G.S.

### Il n'est pas :

- \*Un livret de compétences décliné en sous-compétences (tableau d'items cochés).
- \*Un catalogue de fiches d'évaluation ou d'exercices réalisés collectivement à un instant T.
- \*Un simple cahier d'élève

## SYNTHÈSE DES ACQUIS DE L'ÉLÈVE

**Objectif :** assurer la continuité du parcours d'apprentissage de l'élève.

### Quand et par qui est-il renseigné ?

- En fin de cycle 1.
- Par les enseignants du cycle 1 réunis en conseil de cycle.

### Communiqué à qui ?

- Aux parents ou responsables légaux.
- Aux enseignants de cycle 2 à l'admission de l'élève en élémentaire.

### Qu'est-il ?

Un **document national** est établi pour effectuer cette synthèse et faciliter la communication de ces éléments pédagogiques, quels que soient la commune, le département ou l'académie dans lesquels se situent l'école maternelle et l'école élémentaire concernées.

La synthèse des acquis scolaires de l'élève, volontairement brève, est renseignée à partir du suivi des apprentissages réalisé en situation ordinaire, tout au long du cycle, par l'équipe pédagogique. Elle mentionne ce que l'élève sait faire et indique le cas échéant ses besoins à prendre en compte pour l'aider au mieux dans la suite de son parcours scolaire.

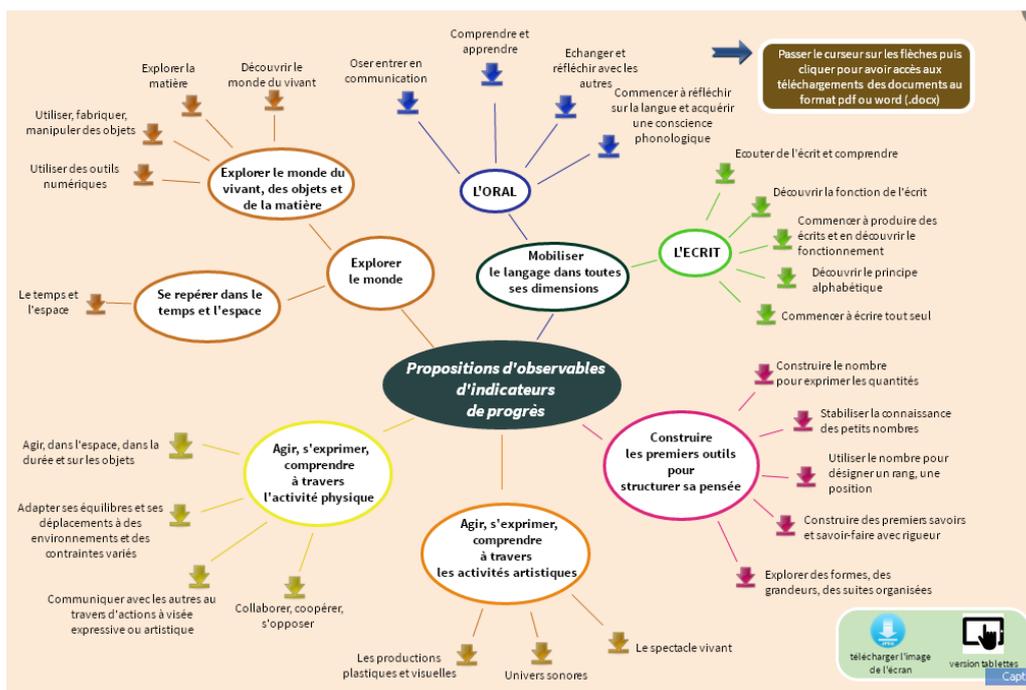
L'établissement de cette synthèse relève de la responsabilité de l'équipe pédagogique du cycle, elle ne donne pas lieu à la passation préalable d'épreuves spécifiques d'évaluation.

## Ressources téléchargeables sur le site de circonscription pour accompagner la mise en œuvre :

1. **Ressources maternelle - Évaluer à l'école maternelle : de l'observation instrumentée au carnet de suivi.** Document de 5 pages qui aborde l'évaluation positive, l'observation comme outil d'évaluation, la construction du carnet de suivi et la communication avec les parents.

2. **Une évaluation bienveillante dès l'école maternelle.** note d'accompagnement des programmes qui présente les deux nouveaux outils destinés à la mise en œuvre du suivi des apprentissages à l'école maternelle, et à la communication des progrès des élèves : le carnet de suivi des apprentissages renseigné tout au long du cycle et la synthèse des acquis de l'élève, établie à la fin de la dernière année du cycle 1.

3. **Des propositions d'observables d'indicateurs de progrès.** Le recueil complet des indicateurs. Pour un accès plus ciblé, utiliser le document infographique ci-dessous consultable sur le portail Eduscol. vous avez la possibilité de télécharger les indicateurs de progrès par domaine d'apprentissage, directement en fonction de vos besoins.



4. **Quelques points de vigilance.** Document de 4 pages qui rappelle des éléments de connaissances sur :
  - Le développement langagier de l'enfant,
  - Le développement moteur de l'enfant,
  - L'apprentissage du nombre et des quantités
5. **Le document Modèle national de synthèse des acquis scolaires de l'élève.**
  - <http://www.cahiers-pedagogiques.com/En-maternelle-penser-l-evaluation-comme-un-dispositif-createur-d-evenements>
6. **Des exemples de carnet de suivi des apprentissages.**
  - Le carnet de Sami : version 1 – version 2 – version 3
  - Le carnet d'Enzo
  - Le carnet de Myriam,
7. **Un article des Cahiers pédagogiques de Marie-Thérèse Zerbato-Poudou En maternelle, penser l'évaluation comme un dispositif créateur d'événements.** Il retrace l'évolution des pratiques d'évaluation et interpelle l'usage des « smiles » évaluatifs.
8. **Une conférence de Viviane Bouysse sur l'évaluation positive en maternelle.** Synthèse d'une conférence Nîmes novembre 2015 – Diaporama Lyon janvier 2016 *La refondation de l'école maternelle : une affaire de pédagogie d'abord*